


# MARINGUES





## Charte




**20ème Anniversaire  
Jumelage entre  
MARINGUES - HOFGEISMAR**

Depuis 20 ans, le serment d'Amitié qui unit les villes de Maringues et d'Hofgeismar se consolide de jour en jour. Le respect de la charte que nous avons signée le 1er juin 1984 a perpétué nos traditions, nos valeurs culturelles et nos buts semblables pour favoriser la prospérité et la fraternité entre les citoyens de nos deux villes.


Nous nous engageons aujourd'hui dans l'estime réciproque, la confiance, la compréhension fondée sur la rencontre entre citoyens de nos villes - surtout la jeunesse - à poursuivre et à faire perdurer ce lien de jumelage.

Dans cette Europe élargie et libre, nous contribuerons toujours à maintenir entre nos peuples la Liberté, la Tolérance et la Paix.



Le Maire  
Bernard FAURE

Maringues, le 10 septembre 2004



Le Maire  
Heinrich SATTLER



# Brèves ... Brèves ...

## CALENDRIER DES FOIRES ANNEE 2005

3 JANVIER	:	Les Rois
7 FEVRIER	:	1er Lundi de Février
14 FEVRIER	:	Les Brandons
21 MARS	:	Les Rameaux
4 AVRIL	:	Quasimodo
2 MAI	:	Les Rogations
16 MAI	:	Lundi de Pentecôte
27 JUIN	:	La St Jean
25 JUILLET	:	Dernier Lundi de Juillet
5 SEPTEMBRE	:	1er Lundi de Septembre
3 OCTOBRE	:	1er Lundi d'Octobre
31 OCTOBRE	:	Lundi avant Toussaint
28 NOVEMBRE	:	Dernier Lundi de Novembre
19 DECEMBRE	:	Lundi avant Noël

## Révision annuelle des listes électorales

Les opérations de révision annuelle des listes électorales ont débuté le 1er septembre. Les personnes qui désirent se faire inscrire sur les listes électorales de la commune doivent se rendre au secrétariat de Mairie, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, jusqu'au 31 décembre inclus.

Il est rappelé que les jeunes nés entre le 01 mars 1986 et le 28 février 1987 font l'objet d'une inscription d'office par la Commission Administrative.

## DELAI D'OBTENTION DES PIECES D'IDENTITE

Il est rappelé aux usagers que le délai d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport est d'environ un mois et demi à deux mois ; il n'existe pas de procédure d'urgence, sauf cas de force majeure : obligations professionnelles - décès d'un proche.

Les intéressés doivent donc tenir compte de ce délai pour constituer leur dossier en Mairie, où ils peuvent se procurer au préalable la liste des pièces à fournir.

## SECRETARIAT DE MAIRIE

A compter du 6 décembre 2004, les horaires d'ouverture de la Mairie sont les suivants :

- Lundi : de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30
- Mardi : de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30
- Mercredi : de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30
- Jeudi : de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures 30
- Vendredi : de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30

**FERMETURE LE SAMEDI**

## REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2004

- ☛ Jeudi 15 Janvier
- ☛ Jeudi 26 Février
- ☛ Mardi 30 Mars
- ☛ Jeudi 29 Avril
- ☛ Jeudi 27 Mai
- ☛ Jeudi 24 Juin
- ☛ Jeudi 29 Juillet
- ☛ Jeudi 23 Septembre
- ☛ Jeudi 28 Octobre
- ☛ Jeudi 2 Décembre

## Permanence de Bernard FAURE - Maire

Nous rappelons aux administrés que Bernard FAURE, Maire, assure une permanence chaque Jeudi en Mairie à partir de 17 heures 30. Il se tient à la disposition de toute personne qui souhaite le rencontrer. Il est préférable de prendre rendez-vous

# Editorial

## Ma conviction : Une nouvelle vie s'offre aux maringois

J'ai la conviction profonde que notre commune va franchir une nouvelle étape. Cette étape va compléter le développement harmonieux de Maringues pour lequel le Conseil Municipal œuvre avec beaucoup d'énergie et de ténacité.

Je veux parler de l'ouverture prochaine de la médiathèque dans l'Hôtel des Ducs de Bouillon. De tous les chantiers en cours ou achevés, c'est celui, sans aucun doute qui a été le plus complexe tant au niveau juridique que technique.

Mais tous les efforts accomplis pour la mise en œuvre de cette réalisation vont bientôt se concrétiser. La meilleure récompense pour la municipalité sera de mettre à disposition des habitants un équipement qui marquera Maringues pendant plusieurs décennies.

Une nouvelle vie va commencer à l'Hôtel des Ducs de Bouillon où de multiples activités culturelles vont trouver leur place : la lecture, la recherche documentaire, l'outil informatique, les expositions, Internet, la vidéoprojection, que sais-je encore ?... tout simplement un carrefour de rencontres, de connaissances, de discussions.

Sur cinq niveaux, nous pourrons accueillir tout public, des enfants aux adultes ; Avec en prime l'observatoire d'où l'on peut découvrir un paysage panoramique de notre territoire de Limagne qui va bien au delà des frontières institutionnelles.

Ainsi, toutes les générations, des plus petits aux plus anciens, pourront dans ce nouvel équipement, se côtoyer, se rencontrer, s'enrichir mutuellement.

Ce mélange de milieux et d'âges a été expressément voulu par les élus, car il est le fondement même de notre société.

Certains pensent qu'une réalisation de ce type n'était pas une priorité pour notre commune, je le sais - Je respecte leur analyse. Mais je sais aussi que de nombreux administrés - les élus - les représentants associatifs, les bénévoles, sont ou seront fiers que leur commune dispose d'un équipement culturel de qualité, qui a pu se réaliser grâce au concours financier de l'Etat, des Conseils Général et Régional.

Vous êtes, Maringaises et Maringois, conviés à la mise en service de la médiathèque le 18 décembre prochain, dans l'Hôtel des Ducs de Bouillon qui va renaître et commencer une vie nouvelle ouverte à tous.

Bernard FAURE



### Cérémonie des vœux

A l'occasion de la nouvelle année, Bernard FAURE, Maire et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir les maringaises et maringois pour la cérémonie des vœux qui se tiendra, Vendredi 7 janvier 2005 à 19 heures à la Salle d'Honneur (Place de la Mairie).



Notre fête cette année avait une résonance de fraternité et d'amitié puisque nous fêtons le 20<sup>ème</sup> anniversaire de notre jumelage avec Kelze - Hofgeismar.

Que de chemin parcouru depuis le 8 septembre 1984 date à laquelle nous avons signé la première charte !

Malgré les années qui passent, c'est toujours avec une grande émotion que cette cérémonie officielle se déroule.

Après l'accueil de nos amis allemands au stade et les retrouvailles de certaines familles devenues amies, c'est aux alentours de 19 heures que nous nous sommes retrouvés sous la Halle pour assister à cette commémoration.

La présentation des personnalités de nos deux villes a été faite conjointement par Marianne ALZAIX et Gérard SANCIAUT.

Avant les interventions des Maires, Madame Irène CONDAT a retracé l'historique du jumelage sous la forme d'un poème de sa composition.

Puis, Heinrich SATTLER, Maire d'Hofgeismar, a pris la parole en insistant sur le caractère "très spécial et unique" de notre jumelage.

Bernard FAURE, Maire de Maringues, lui a succédé en soulignant à quel point cette amitié entre nos peuples, avait de l'importance pour la construction de l'Europe et qu'elle contribuait à ce que les jeunes de nos deux pays n'aient plus qu'un seul souhait : la paix.

Avant la signature de la charte qui consolide l'espoir de faire perdurer cette amitié, le moment le plus émouvant de cette soirée a été sa lecture en allemand et en français par trois élèves du



collège Louise Michel, symbole que la langue n'est pas un obstacle pour se comprendre et vivre ensemble dans une Europe unie.

C'est au son de l'hymne européen et des hymnes nationaux de nos deux pays, joués par les musiques de nos deux villes, qu'un concert de confettis et de serpentins aux couleurs des drapeaux a jailli sur nos têtes, accompagné d'une danse de bulles de savon et d'un feu d'artifice.

Grand moment d'allégresse qui ne pouvait que se terminer par l'échange des cadeaux et le pot de l'amitié.



La commission paritaire culture et jumelage qui a vu le jour pour ces 20 ans aura l'occasion de se retrouver et de travailler à nouveau ensemble dans l'avenir.

Nous en profitons pour remercier tous les habitants de Maringues qui ont contribué, en accueillant dans leur famille nos amis allemands, à la réussite de cette fête anniversaire.

Rendez-vous est pris en juin 2005 à HOFGEISMAR pour terminer cette cérémonie de jumelage, qui nous l'espérons sera aussi un grand moment d'émotions et de joie.

# d' amiti é

## POURQUOI KELZE ?

Petit poème pour expliquer le «Jumelage»

Mille kilomètres du Pays !  
Certains n'ont pas encore compris,  
C'est qu'ils ne l'ont jamais appris,  
Pourquoi KELZE a été choisi.

Car, notre histoire est une chaîne,  
Si les BENOÎT, pour leur gouverne  
N'étaient venus, eux, de BREMEN  
Chercher leurs racines en Auvergne,

Si les BENOÎT n'avaient pas dit !  
Si le Chanoine n'avait pas écrit  
Ce que les BENOÎT ont transmis !  
KELZE serait resté dans l'oubli !

Quatorze août 80, quinze ans,  
Munis d'un précieux document  
Après avoir cherché longtemps  
KELZE-HOFGEISMAR ! Quel soulagement !

Nous prenons la rue principale,  
La chaleur était tropicale,  
Quel accueil serait réservé  
A ces deux Français égarés ?

Là, le miracle est arrivé :  
Levant des yeux émerveillés  
Sur une enseigne s'inscrivait  
«ZUM Jean BONNET», un nom Français !

Hélas ! la porte était fermée  
Le chien «PHILAX» a aboyé,  
Une dame, nous fit entrer  
Le Rastaus était en congé.

Nous lui montrons le document,  
Nous ne parlions pas l'Allemand  
La maman d'Egon nous prouvait  
Que leurs ancêtres étaient Français.

Dans la rue nous sommes repartis.  
Une personne avec un caddie  
A laquelle nous avons redit  
Pourquoi nous venions jusqu'ici.

Dieu nous guidait sur le chemin :  
Les BENOÎT étaient ses cousins  
Et à KELZE aussi habitaient  
SEGUIN, MOREL, MAURIN, FINET

Un petit groupe s'est formé.  
C'est là que ce cher Jean BONNET  
Comprit que nous étions muets  
Oui, Anne-Lise parle Français.

Autour d'une tasse de café  
De nos villes nous avons parlé  
Un Livre d'Hôtes avons signé  
Le Jumelage était amorcé !

Octobre 80, Jean BONNET  
Qui avait la tête près du bonnet !  
De KELZE à MARINGUES arrivait  
Et avec lui tout fut parfait !

L'année suivante donc, en mai  
A «La Mayence» l'on conduisait  
Notre Maire, André PERISSEL  
Pour contacter les «officiels».

A HOFGEISMAR, fûmes accueillis  
Par Monsieur CROLL, ce cher WILLI !  
Comme des rois, il nous reçut  
Enchantés, nous sommes revenus !

Nous ne dirons jamais assez  
Du ciel la lumière est tombée  
Le Père BRIGAUD nous a guidés  
Nos huguenots étaient trouvés !

Depuis les Guerres de Religions  
De l'eau a passé sous les ponts,  
Trois siècles, cela est long,  
Mais les retrouvailles c'est si bon !

En oubliant beaucoup de choses,  
Là, se termine la prose  
De lointains cousins Auvergnats  
Irène et François CONDAT

Irène CONDAT de la Rouère (1995)



## Charte

20ème Anniversaire  
Jumelage entre  
MARINGUES - HOFGEISMAR



Depuis 20 ans, le serment d'Amitié qui unit les villes de Maringues et d'Hofgeismar se consolide de jour en jour. Le respect de la charte que nous avons signée le 1er juin 1984 a perpétué nos traditions, nos valeurs culturelles et nos buts semblables pour favoriser la prospérité et la fraternité entre les citoyens de nos deux villes.

Nous nous engageons aujourd'hui dans l'estime réciproque, la confiance, la compréhension fondée sur la rencontre entre citoyens de nos villes - surtout la jeunesse - à poursuivre et à faire perdurer ce lien de jumelage.

Dans cette Europe élargie et libre, nous contribuerons toujours à maintenir entre nos peuples la Liberté, la Tolérance et la Paix.

  
Le Maire  
Bernard FAURE

Maringues, le 10 septembre 2004

  
Le Maire  
Heinrich SATTLER



# La Fête

La municipalité de Maringues souhaitait que la fête annuelle de septembre 2004 qui commémorait le 20ème anniversaire du jumelage avec les villes de Kelze Hofgeismar ait un caractère exceptionnel.

En ces temps où l'actualité relate tous les jours des conflits, des guerres, des attentats, des actes de terrorisme et de vandalisme de tous ordres, elle a voulu qu'une manifestation qui célèbre la paix, la fraternité, l'amitié reste dans les mémoires de tous et ait valeur d'exemple pour tous.

Tout a été mis en œuvre pour que les maringoises et maringois puissent profiter de l'ensemble des festivités de ces trois journées.



Le vendredi à 16 heures, la commission jumelage avait mis les petits plats dans les grands pour accueillir les allemands au stade autour d'un copieux goûter.



A 19 heures les maringois et leurs hôtes se retrouvaient sous la halle aux volailles pour la cérémonie de commémoration du 20ème anniversaire du jumelage.

Après un lunch copieux offert par la municipalité, les enfants costumés avec la musique d'Hofgeismar, les Enfants de la Limagne, les pompiers et une foule nombreuse, faisaient le tour de la cité à la lueur des lampions.

A leur retour ils retrouvaient sous la halle aux volailles Marco et ses tours de magie. Jusqu'à minuit il a fait disparaître des colombes, il a transformé des foulards en oiseaux multicolores.....

Le samedi matin, dès l'aurore, les brocanteurs et les commerçants d'un jour envahissaient les rues du centre ville pour déballer leurs marchandises. C'est une centaine d'exposants qui avaient vidé leur grenier pour vendre à un public nombreux de chineurs toutes sortes de bibelots, outils, meubles et objets divers.

A 11h30, Clément Leca, sculpteur sur bois, organisait une manifestation très sympathique à l'occasion du vernissage de son exposition aux tanneries.

Pendant ce temps, dès 8 heures s'élançait du stade le premier coureur de la 5ème édition des chronos de Maringues organisée par l'Association des Cyclotouristes Montferrandais.

Cette année encore, la course a rencontré un vif succès avec 225 participants en individuel, 64 équipes engagées venant de 14 départements.



## TANNERIES

La saison 2004 a connu à peu près la même affluence que l'année 2003, 382 personnes ont fréquenté notre musée pendant les deux mois d'été.

Plusieurs groupes ont également visité nos tanneries en dehors des jours d'ouverture.



Cette année pendant le week-end de la fête les 11 et 12 septembre, Clément LECA a exposé ses œuvres, des sculptures sur bois.

# annuelle

L'après-midi était consacrée à diverses animations autour du plan d'eau avec des démonstrations et initiations à la boule lyonnaise et le concours de pêche à la plus grosse truite gagné par M. Chabert d'Aigueperse avec une prise de 29 cm.

A partir de 19 heures c'est la place de la mairie qui s'animaient avec la truffade géante cuite au feu de bois. Ce plat régional fut très apprécié par nos amis allemands qui le découvraient, et par plus de 650 convives.

La chanteuse locale Guylène Laur faisait patienter le public en interprétant des chansons françaises dans l'attente du grand spectacle " Paris Star ". La salle d'honneur s'est transformée en cabaret parisien, à la grande joie de plus de 400 personnes enthousiasmées par le french cancan, les strass, les plumes, les costumes étincelants, les tableaux comiques avec la participation du public.

Le dimanche à 11h30, les musiciens d'Hofgeismar et des Enfants de la Limagne se retrouvaient au stade pour un apéritif concert avec la remise des prix de la course cycliste.



Dès 15 h 30, derrière le char du jumelage, partaient 12 autres chars confectionnés par les associations et les deux musiques pour faire le tour de ville devant une foule nombreuse.

A l'arrivée place du foirail, Bernard Faure et Yves Denier remettaient le prix des maisons et balcons fleuris avant un concert des deux musiques.

En fin de soirée, la municipalité offrait un repas aux familles d'accueil et à leurs hôtes dans la salle d'honneur. Le Maire d'Hofgeismar remerciait très chaleureusement tous les maringois pour ces trois jours de fête.

Cette manifestation se concluait par un splendide feu d'artifice sonorisé qui embrasait tout le plan d'eau.

Le lendemain, après un tour sur le marché pour faire quelques emplettes de produits régionaux, c'est le départ.

Quelques embrassades, quelques accolades et c'est avec un pincement au cœur que tout le monde promet de se revoir au mois de juin 2005 à Hofgeismar.

Les familles d'accueil restent un moment sur le parking avec des souvenirs plein la tête et un peu tristes en pensant qu'il faudra attendre cinq ans avant de refaire de telles festivités.



## CINE PARC

### Dates des projections pour 2005

#### • Séances à 20 heures 30

- ❖ Mardi 11 janvier
- ❖ Mardi 1er février
- ❖ Mardi 22 février
- ❖ Mardi 15 mars
- ❖ Mardi 5 avril
- ❖ Mardi 26 avril
- ❖ Mardi 20 septembre
- ❖ Mardi 11 octobre
- ❖ Mardi 1er novembre
- ❖ Mardi 22 novembre
- ❖ Mardi 13 décembre

#### • Séances à 21 heures

- ❖ Mardi 17 mai
- ❖ Mardi 7 juin
- ❖ Mardi 28 juin
- ❖ Mardi 19 juillet
- ❖ Mardi 9 août



# Groupe scolaire Anatole France

## Augmentation des effectifs

La progression est significative en maternelle où près de 90 élèves sur environ 230 au total ont franchi les portes du groupe scolaire Anatole France fin août.

Cette augmentation a obligé les enseignants à réorganiser les classes : trois et demie cette année pour trois l'an passé.

Pour accueillir tout ce petit monde, du mobilier supplémentaire est commandé.

La garderie et la cantine ressentent les effets sensibles de cette progression d'effectif.



## Des classes rénovées

En plus des petits travaux d'entretien courant, il est nécessaire de maintenir en bon état les locaux scolaires. Avec l'accord des enseignants, ceci est rendu possible sans trop de perturbations.

Pendant les vacances d'été une classe du primaire a été complètement rénovée par une équipe des agents techniques de la commune et pendant les vacances de Toussaint, une autre classe également du primaire a subi le même traitement.



## Calendrier des vacances scolaires

	SEMAINE TRADITIONNELLE	SEMAINE DE 4 JOURS	JOURS DE RECUPERATION SEMAINE DE 4 JOURS
NOEL	du Samedi 18 décembre 2004 au lundi 03 janvier 2005	du vendredi 17 décembre 2004 au lundi 03 janvier 2005	
HIVER (Zone A)	du samedi 12 février 2005 au lundi 28 février 2005	du mardi 15 février 2005 au lundi 28 février 2005	lundi 14 - mardi 15 février 2005
Printemps (Zone A)	du samedi 16 avril 2005 au lundi 02 mai 2005	du mercredi 20 avril 2005 au lundi 02 mai 2005	lundi 18 - mardi 19 - mercredi 20 avril 2005
Début des vacances d'été	samedi 02 juillet 2005	mercredi 06 juillet 2005	lundi 04 - mardi 05 - mercredi 06 juillet 2005



# Echos de l'Ombelle

## PERSONNEL EMPLOYE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Au sein de la maison de retraite est employée une multitude de professionnels en vue d'assurer le fonctionnement de la structure.

Emplois	Nombre d'équivalent temps plein	Nombre d'agents
Directeur	1	1
Agents administratifs	3	4
Cadre de santé infirmiers	1	1
5	5	
Aides soignants	24.5	26
Agents des services hospitaliers	27	29
Médecin coordonnateur	0.6	1
kinésithérapeute	0.5	1
Animatrice	1	1
Cuisine	5.2	6
Diététicienne	0.2	1
Lingerie	1	1
Services techniques	2	2

Le tableau des effectifs est arrêté par le Conseil d'Administration de l'établissement mais l'embauche et la gestion du personnel sont de la compétence exclusive du Directeur.

Interviennent également, à l'acte, des médecins libéraux, des kinésithérapeutes et une pédicure.

### LES TRAVAUX SE POURSUIVENT



Les travaux de restructuration et d'agrandissement de l'Ombelle se poursuivent à un rythme soutenu. L'entreprise de gros œuvre Réolon a presque terminé la première phase ; les bâtiments côté nord et sud prennent forme. La charpente et la couverture sont posées depuis le mois de novembre. Ensuite, les entreprises de second œuvre vont intervenir.

La livraison de la première phase est prévue avant les vacances d'été 2005.



### UNE NOUVELLE CENTENAIRE A L'OMBELLE

Madame LACHAUX Marie Jeanne a eu 100 ans au cours du mois d'octobre. Elle a vécu une grande partie de son existence au sein de la commune de Paslières comme agricultrice et réside dans l'établissement depuis maintenant huit années.



Entourée de sa nombreuse famille (quatre générations), des résidents et du personnel, Madame Lachaux a fêté son anniversaire.

### VISITE DU MANOIR DU VEYGOUX

Durant l'été, des résidents sont allés visiter le Manoir du Veygoux dans les Combrailles. Ce fut l'occasion d'une incursion dans l'histoire, le mode de vie au 18<sup>ème</sup> siècle, la géographie et le patrimoine si particulier des Combrailles.

Demeure familiale du général Desaix, le Manoir de Veygoux, construit au 17<sup>ème</sup> siècle, accueille, aujourd'hui un musée qui retrace l'époque de Bonaparte et la saga du Général Desaix.

En fin de matinée, les résidents ont pu apprécier un déjeuner composé de spécialités régionales.



### LES 10<sup>ème</sup> OLYMPIADES DES MAISONS DE RETRAITE

Cette année, les olympiades ont eu un retentissement particulier pour leur 10<sup>ème</sup> anniversaire. Un effort sensible a été proposé dans la décoration de la salle par les élèves à la préparation du diplôme d'animateur de Clermont-Ferrand et dans la qualité du repas sans oublier bien entendu le gâteau d'anniversaire.



L'Ombelle a terminé à la 6<sup>ème</sup> place sur 28 établissements présents, place très satisfaisante.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LIMAGNE BORDS D'ALLIER

# Communauté de communes Limagne Bords d'Allier

## REALISATIONS 2004

### JEUNESSE

#### ✓ Diagnostic jeunesse :

Un diagnostic jeunesse a été réalisé sur le territoire par Mlle Sandie MICHELIS (stagiaire à la Communauté de communes et étudiante en D.E.S.S. Collectivités locales). A partir du diagnostic, de nouvelles actions en direction de la jeunesse sont à l'étude.

#### ✓ RAM (Relais Assistantes maternelles) :

Le relais a de nouveau ouvert ses portes cette année avec une nouvelle animatrice, Mademoiselle Claudine BUISSON. Ce lieu d'information pour les familles est aussi un lieu de socialisation où les échanges entre enfants se font en présence des assistantes maternelles. Cette année, un atelier d'éveil a été mis en place le mercredi. Pour tous renseignements, contactez Mlle BUISSON 04.73.73.86.94.

### VOUS POUVEZ TOUJOURS PROFITER DES ACTIONS DEJA MISES EN PLACE :

- CLSH a fonctionné au printemps et en été. Le transport des enfants est toujours assuré gratuitement.
- Les garderies périscolaires de Limons, Maringues et Saint André Le Coq (la participation demandée aux parents reste de 1€ par garderie).

### DECHETS MENAGERS

#### ✓ DECHETTERIE :

La déchetterie a ouvert ses portes le 14 septembre dernier. Elle est située à Maringues, route de Luzillat. Pour tous renseignements, contactez le Syndicat du Bois de l'Aumône au 0800.831.181 (Appel gratuit).

### HABITAT

#### ✓ CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE :

La Communauté de communes a réalisé une charte architecturale et paysagère avec la Communauté de communes des Coteaux de Randan.



MARINGUES

Cette étude consistait à observer et à expliquer les caractéristiques du territoire afin de préconiser des actions qui conduiront à un développement respectueux de l'identité de ce territoire. Suite à l'adoption de cette charte par les conseils communautaires des 2 Communautés de communes, les élus ont décidé de se doter d'un outil de sensibilisation, de valorisation de leur architecture et de conseils pratiques pour la rénovation et la construction sous forme de documents distribués à la population.

#### ✓ AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE :

Située sur la commune de Maringues, elle sera constituée de 15 places maximum réparties en 7 emplacements et d'un bloc sanitaire commun. La réalisation est aidée directement par des fonds publics à hauteur de 100% (aide de l'Etat et du Conseil Général dans la limite d'un plafond de la dépense subventionnable).

Il est à noter que l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) est en place jusqu'en avril 2006. Pour tous renseignements, contactez Madame Jocelyne BERNEAU au 04.73.43.08.17 (permanence en Mairie de Maringues le lundi 10 janvier 2005 de 9h30 à 11h30).

### FETES COMMUNAUTAIRES

Ces manifestations sont reconduites pour 2005 :

#### ✓ 1<sup>ERE</sup> FETE DE LA NOIX LE 20 MARS DERNIER :

La première fête de la noix s'est déroulée à Limons le 20 mars dernier. Du vin de noix a été mis en bouteille pour l'occasion par les associations limonoises. Le bilan de la fête est très positif (380 repas servis).

#### ✓ LE 2<sup>EME</sup> FESTIVAL "ART ET PASSION EN LIMAGNE BORDS D'ALLIER" :

Le 2<sup>me</sup> festival "Art et Passion" a eu lieu les 28 et 29 août dernier à Saint André Le Coq. Une quarantaine d'artistes ont participé à cette manifestation où de nombreux visiteurs se sont retrouvés.

# Un terrain bien éclairé et sans zone d'ombre

Le samedi 23 octobre, la municipalité a organisé une réception pour l'inauguration de l'éclairage du stade, en présence de Monsieur KARABULUT, responsable du SIEG, Monsieur TINET, membre du comité directeur du district départemental, Monsieur SAVIGNAT, président de l'USM, des présidents de sociétés de Maringues, des responsables et des joueurs de l'USM, ainsi que les élus municipaux.

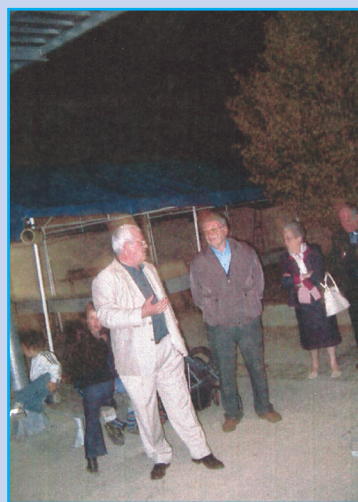


Ce nouvel équipement, nécessaire pour les entraînements et les matches de foot en nocturne, est un plus pour notre commune.

La réalisation des travaux a été prise pour partie en charge par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme.

En effet, le SIEG a financé l'opération à hauteur de 60 % HT, le solde ainsi que la totalité de la TVA étant à la charge de la commune ; une subvention de la Fédération Française de Football de 4.300 euros a été attribuée.

Le Président de l'USM a remercié lors de son allocution les participants. Il a donné les effectifs du club : 180 licenciés et 7 équipes dont une féminine. Il a insisté sur les difficultés rencontrées pour gérer les encadrements, le travail des bénévoles autour de la partie sportive et sur les finances qu'il faut suivre méticuleusement.



La municipalité quant à elle a rappelé les investissements réalisés depuis l'année 2000. La construction dans le prolongement de la Halle des Sports, aux normes en vigueur, de 4 vestiaires avec 2 blocs douches, 2 vestiaires d'arbitre, l'infirmerie, le couloir de sécurité pour l'accès au stade, l'installation des grilles sous la main courante pour la protection des ballons, obligatoire pour l'homologation du terrain, l'implantation et l'équipement d'un 2<sup>ème</sup> terrain, un filet pare-ballons

le long de la déviation et l'éclairage du stade.

La municipalité consciente que tous ces investissements sont nécessaires au bon déroulement du sport, demande qu'ils soient utilisés au mieux et respectés par tous, et bien entendu qu'ils permettent de bons résultats sportifs.



## Déchetterie du SBA

La déchetterie du Syndicat du Bois de l'Aumône a ouvert ses portes le 14 septembre et a été inaugurée le 02 octobre 2004. Tous les utilisateurs peuvent apprécier l'accueil et la facilité pour déposer les objets, tout en les triant. Si cette démarche est respectée pour chacun de nous, le ramassage du tri sélectif connaîtra un bon fonctionnement.



Concernant l'ancienne déchetterie "communale" ; les cases en béton permettent maintenant d'entreposer divers matériaux utilisés par les agents municipaux. Rappelons que des abus étaient perpétrés sans cesse au dépôt et qu'il fallait continuellement un agent pour faire le tri et remettre en état notre déchetterie.

# Les Restos du cœur



Tous les ans les Restos du Cœur Relais du cœur du Puy-de-Dôme adressent en Mairie un rapport général de l'ensemble des activités de l'association, dernier rapport : l'exercice 2003/2004

- Aides alimentaires dans les centres de distribution Pour le centre de Maringues 19737 repas à 75 familles soit pour 270 personnes - plus une inter-campagne (une distribution toutes les 3 semaines à 8 familles plus défavorisées).
- Essentiellement au centre de Clermont
  - Les relais : relais santé, douches, coiffure, blanchisserie, vestiaire, matériel, logements, culture.
  - Les camions de solidarité
  - Les ateliers d'insertion professionnelle Cuisine - conserverie - menuiserie - gestion - jardin

La campagne 2004/2005 débutera à Maringues le 6 décembre après-midi au kiosque.

Les inscriptions se font sur présentation des pièces suivantes :

- Carte d'identité ou titre de séjour
- Livret de famille

- Attestation de sécurité sociale, MSA ou CMU
- Quittance de loyer
- Feuille d'imposition
- Justificatifs de l'endettement
- Justificatifs de revenus
  - Bulletins de salaire ou indemnités journalières (maladie)
  - retraites, pensions y compris retraite complémentaire
  - avis de paiement ASSEDIC
  - attestation CAF ou MSA
  - certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans
  - Pension alimentaire (décision du tribunal)
  - pour le RMI, attestation CAF ou MSA

## INFORMATION IMPORTANTE

L'opération " Caddie du cœur " aura lieu les vendredi 10 et samedi 11 décembre 2004.

Les bénévoles pour toutes ces actions seront les bienvenus !

Pour toute information contacter la responsable du centre - Emilie ROUGIER au 04.73.68.73.43

## Repas à domicile

Tarifs du 1er janvier au 31 décembre 2005

- Entrée + viande + légumes = 5.70 €
- Potage + entrée + viande + légumes + dessert = 6.60 €

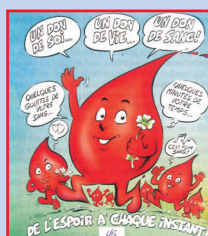
Nous vous rappelons que ce service s'adresse à tous à partir de 65 ans ; sans condition d'âge aux handicapés, ainsi qu'aux personnes momentanément dans l'incapacité de faire leur repas suite à une maladie, une opération, un accident....

Ce service est toujours en progression : pour les trois premiers trimestres 2004 - 94 repas en plus ont été servis.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de Mairie ou à Claude ROBILLON.



## Don du sang



Bilan 2004

- collecte du 27 janvier - de 16 heures 30 à 19 heures - 55 donneurs dont 1 nouveau
- collecte du 4 août - de 8 heures à 11 heures 32 donneurs dont 1 nouveau
- Prochaine collecte le mercredi 2 mars 2005 Salle d'Honneur et salle Annexe de 16 heures 30 à 19 heures.

100 roses pour la fête des mères à l'Ombelle



# Bibliothèque Municipale

## Fermeture de la bibliothèque municipale

Après de bons et loyaux services, la bibliothèque municipale actuelle a fermé ses portes au public le samedi 13 novembre.

Ceci afin de préparer son déménagement et réaménagement dans la nouvelle médiathèque municipale de l'Hôtel des Ducs de Bouillon.

C'est un travail important qui attend tous les acteurs qui œuvrent au sein de la bibliothèque pour que l'ouverture de la nouvelle se fasse en douceur.

## Nouvelle salle d'expositions

Dès Janvier, cette salle pourra accueillir des expositions de toutes sortes et son fonctionnement pourra être indépendant de la médiathèque. Une programmation trimestrielle sera établie avec le responsable, l'utilisation sera soumise à un règlement adapté.

## Travaux Hôtel des Ducs de Bouillon



Le chantier est dans sa phase finale et les derniers aménagements sont en cours.

C'est dans un cadre spacieux et fonctionnel avec des outils modernes que la médiathèque va ouvrir ses portes.

## Nouveaux horaires d'ouverture de la Médiathèque

Suite aux résultats du sondage effectué auprès des adhérents sur l'augmentation des heures d'ouverture, les horaires ci-dessous ont été retenus. De 11h d'ouverture par semaine en janvier 2004, une augmentation de 2h est proposée avec le mercredi matin et la plage du soir décalée le Vendredi pour permettre aux personnes qui travaillent d'accéder à ce service.

<b>Lundi</b>	<b>10 h à 12 h</b>	
<b>Mardi</b>	Réservé administration	
<b>Mercredi</b>	<b>10 h à 12 h</b>	<b>14 h à 17 h</b>
<b>Judi</b>	Réservé aux scolaires sur R.d.V.	
<b>Vendredi</b>		<b>15 h à 19 h</b>
<b>Samedi</b>	<b>10 h à 12 h</b>	

Ils auront cours dès l'ouverture de la médiathèque.



# Prix de la Ville de Maringues



A l'occasion du 10<sup>e</sup> Salon d'Automne de "La Boîte à Couleurs" atelier d'Art de PRO PATRIA, pour la troisième fois la commission affaires scolaires et culture a constitué un jury pour désigner le gagnant du Prix de la Ville de Maringues.

Présidé par Robert IMBAUD, il était constitué de 6 membres, 3 de la commission scolaire : Mme Monique MIGUEL, M. Michel MUS, Mme Sylvie REISCH et 3 de personnes extérieures : Mme Jocelyne LOUBAT, Mme Elizabeth MARTINEZ-MONEGER, M. Philippe MONTLOUP.

La qualité de cette exposition en constante progression devait encore une fois beaucoup à la diversité des formes d'expressions artistiques qu'elle recelait.



Le jury avait à noter 184 tableaux sur plus de 230 œuvres exposées.

Le samedi 6 novembre, le résultat a été annoncé à l'occasion du vernissage de l'exposition en présence de nombreux invités.

Avec une note de 15,58, le Prix de la Ville de Maringues a été attribué à une huile "le marché d'Aubière" de Dominique ROCHE de Romagnat.

L'œuvre arrivée deuxième avec une note de 14,42 est également de Dominique ROCHE avec une huile " le marché aux fleurs "



# Bonne Retraite

## • à Christian JARRON

- Christian JARRON a travaillé plusieurs années dans le secteur privé (en maçonnerie) avant son entrée à la commune le 1er avril 1969. Donnant satisfaction dans sa manière de servir, il fut titularisé l'année suivante et gravit tous les échelons de la Fonction Publique Territoriale.

- Sa carrière fut malheureusement perturbée à plusieurs reprises par des ennuis de santé dus à un accident de la route. Au sein des services techniques, il fut un agent polyvalent mais principalement affecté au service de la voirie et des travaux en maçonnerie. En Mars 1999, il fut placé, à sa demande, en cessation progressive d'activité. Cette mesure lui a permis dans l'attente de la retraite, de travailler à mi-temps.



## • à Raymond GANNAT

- Raymond GANNAT fut recruté au sein des services municipaux en Juillet 1990, pour ses compétences en maçonnerie, notamment la taille des pierres. Ce métier, il l'a exercé pendant de longues années avec son père, artisan-maçon et ensuite dans l'entreprise de son frère. Raymond GANNAT a donc mis ses capacités professionnelles au service de la collectivité (construction de jardinières - murets...)

- Sa carrière s'est déroulée sans aucun problème.

- Il a été radié des effectifs en Août dernier pour bénéficier d'une retraite bien méritée.

Une cérémonie a été organisée en Mairie le 15 octobre dernier en présence des membres du Conseil Municipal, de leur famille et de leurs collègues. A cette occasion, Bernard FAURE, Maire, retraça leur carrière et les remercia pour toutes leurs années de travail à la commune. Ils laissent à leurs collègues l'image d'hommes courageux.

## Nos Pompiers – Centre de Secours

C'est en présence de nombreux pompiers, élus des communes voisines, représentants du SDIS, dont le président Roland BLANCHET, que s'est tenue une cérémonie le 1er octobre dernier, à la salle d'Honneur de la Mairie, pour rendre un hommage à deux pompiers de Maringues.



• Tout d'abord, **Jean MASSIS**, qui après avoir servi pendant de longues années, a décidé de prendre sa retraite.

Le Maire, Bernard FAURE, a retracé brièvement ses états de service.

Rappelons que Jean MASSIS s'est engagé au corps de Sapeurs-Pompiers de Maringues le 1er janvier 1979 à la demande d'Emile BASSOMPIERRE, alors Chef de Corps. Il est devenu sapeur-pompier par passion ; dans sa famille, le grand-père et l'oncle l'ont également été par le passé. Donc rien de plus normal qu'il franchisse tous les échelons de la hiérarchie qui le mène en 1990 à prendre le commandement du centre de secours.

C'est la période d'un véritable bouleversement dans l'organisation des secours, avec la mise en place du couple CODIS-SAMU, dispositif à l'époque unique en France, où le département du Puy-de-Dôme est très novateur.

Le centre de secours construit en 1985, est alors doté d'un VSAB. Nos pompiers volontaires doivent donc suivre des formations spécifiques, de plus en plus pointues. Dans ce nouveau mode de fonctionnement, Jean MASSIS a su, avec la discrétion que tout le monde lui connaît, accompagner ses hommes et amorcer ce virage sereinement.

Il s'est donc véritablement imposé en chef de corps respecté, sérieux et compétent.

Après toutes ces années de dévouement, il a souhaité fin 2002, passer la main au niveau de la direction du centre de secours.

Récemment promu Capitaine, il a souhaité prendre une retraite bien méritée.

• **Richard FAURE**, a débuté sa carrière de Pompier au Centre de secours de Maringues. Avant d'y être officiellement engagé, il a déjà, enfant, servi pour la caserne où sous les ordres de son père Jacques, chef de corps d'alors, il enfourchait son vélo, pour se rendre à toute vitesse à la Mairie, faire sonner la sirène. Beaucoup se souviennent ! Plus tard et dès qu'il est en âge d'être pompier, il contribue activement à la vie

du corps de Maringues, sous le commandement de son père.

Richard réussit ensuite le concours de professionnel au grade de sous-lieutenant, et après un passage dans les sapeurs-pompiers de PARIS, il regagne son département natal. Devenu lieutenant, il dirige alors le centre de secours principal de Thiers.

Richard FAURE est reconnu de tous, Pompiers, Maires.. pour ses qualités professionnelles, ses compétences, sa droiture et sa motivation.

Dernièrement, il réussit le concours de capitaine, grade auquel il est promu le 14 juillet 2004. Il quitte donc le secteur de Thiers pour d'autres fonctions.

Nul doute que sa carrière ne s'arrêtera pas là, et qu'il continuera avec succès à gravir les échelons de la hiérarchie.

Au cours de cette soirée pleine d'émotion, de solennité, et d'amitié, Bernard FAURE a bien remercié l'un et l'autre pour leur dévouement au service de la population de Maringues.



# Concours des Maisons fleuries

Le concours s'est déroulé comme les années précédentes, le règlement étant inchangé. Dix huit concurrents ont participé à ce concours dans les différentes catégories.

Le jury présidé par Monsieur Yves DENIER, Premier-Adjoint et Président de la Commission Vie Associative et Environnement est composé de :

Yolande BURETTE - Lydie KACZMAREK - Suzanne VELLA - Robert CLAUD  
Robert DUMAS DE VAULX - Laurent LEBON - Carle PENARANDA

3 visites ont permis de départager les concurrents.

## Maisons avec jardins - 1.330 €uros 13 concurrents

<u>1<sup>er</sup> prix</u> : Mme ALEXANDRE Florence et M. MONTLOUP Philippe - Rue des Peyrouses - 1984 points :	200 €uros
<u>2<sup>ème</sup> prix</u> : Mme VOUILHOUX Henriette - 16 Route de Clermont - 1927 points :	180 €uros
<u>3<sup>ème</sup> prix</u> : M. et Mme DA COSTA Alcino 27 Route de Clermont - 1880 points :	170 €uros
<u>4<sup>ème</sup> prix</u> : M. BEAL Christian - 18 rue de l'enfer 1699 points :	125 €uros
<u>5<sup>ème</sup> prix</u> : Mme GAGNEVIN Yvette - Vensat 1666 points :	110 €uros
<u>6<sup>ème</sup> prix</u> : M. et Mme ROBIN Louis - Les Marzelles 1641 points :	100 €uros
<u>7<sup>ème</sup> prix</u> : Mme BARD Marie-Hélène 14 rue de Montgacon - 1598 points :	90 €uros
<u>8<sup>ème</sup> prix</u> : Mme ROBERT Martine - 2 rue du Trésor 1598 points :	90 €uros
<u>9<sup>ème</sup> prix</u> : Mme MARSAUD Huguette - Vensat 1588 points :	80 €uros
<u>10<sup>ème</sup> prix</u> : M. et Mme BRUGIERE Robert Les Fourniers - 1554 points :	75 €uros
<u>11<sup>ème</sup> prix</u> : Mme MARTINS Jacqueline 48 rue de Montgacon - 1443 points :	55 €uros
<u>12<sup>ème</sup> prix</u> : Mme ROUGIER Josette La Côte Rouge - 1176 points :	40 €uros
<u>13<sup>ème</sup> prix</u> : Mme BOURDIER Sandra 8 rue de l'Abreuvoir - 545 points :	15 €uros

## Maison avec balcon, murs, façades : 500 €uros 5 concurrents

<u>1<sup>er</sup> prix</u> : Mme BONNEAUD - Rue du Chéry 1680 points :	155 €uros
<u>2<sup>ème</sup> prix</u> : Mme VIDAL Yvette - 4 Rue du Chéry 1635 points :	135 €uros
<u>3<sup>ème</sup> prix</u> : Mme HENAULT Raymonde 4 Bd Bergounioux -1517 points :	95 €uros
<u>4<sup>ème</sup> prix</u> : Mme LIGNEYRAS Françoise 6 rue du Chéry - 1320 points :	70 €uros
<u>5<sup>ème</sup> prix</u> : Mme CAILLIER Germaine 2 Route de Thiers - 1136 points :	45 €uros



Ce concours est mis en place pour encourager tous les habitants de notre commune qui le souhaitent, à fleurir et embellir leur maison, afin de rendre notre commune la plus attrayante possible en se promenant dans les rues, les quartiers ou dans les villages.

## Une fresque inaugurée le 24 septembre 2004



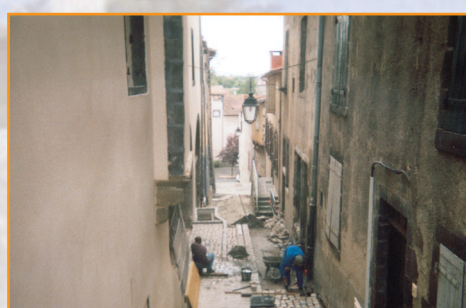
Volonté exprimée par les membres du Tennis Club Maringois, l'idée de réaliser une peinture murale à l'extérieur des courts de tennis a été concrétisée. Symbole de la discipline, cette fresque représente donc une raquette de tennis entourée par les Tanneries, le pigeonier, un épi de blé et un tournesol (déjà présents sur nos ronds-points) et en toile de fond, les montagnes de la chaîne des Puys et du Livradois Forez, ainsi que l'emblème de la Cité Thiernoise.

# Travaux ... Travaux... Travaux ...

- Dans le projet d'aménagement du Pont d'Andou le grand mur en bordure de route sera démoli et reconstruit en retrait pour permettre une plantation de végétaux et un passage piétons.

- Suite au passage du gaz sur la route de Clermont, une partie de la chaussée a été refaite et nous avons procédé à la remise à niveau des bordures de trottoir

- Pour donner un peu de couleur à la rue du Baraban, deux jardinières en pierre ont été construites aux extrémités dans l'alignement des stationnements. Sur le trottoir d'en face au plus large, seront placés des "jardinières de café" identiques à celle de la Grand'Rue.



- Les deux rues qui entourent notre nouvelle bibliothèque, la rue Annat et la Rue de Bouillon ont été pavées dans le même style que le vieux Maringues.

- Une partie de la rue des Dépouillats a reçu une réfection avec un caniveau central.

- La construction du hangar municipal se termine avec la finition intérieure de la dalle.

- Place des Marronniers, les travaux sont en cours ; le mur de l'école St Louis a été refait entièrement ; les WC sont démolis et un mur prend forme, ainsi que des escaliers ; une jardinière vient d'être construite.

- Pour résoudre le problème de circulation sur la route de Thiers, dix places de stationnement ont été créées du côté habitation et six sur le côté droit en sortant de Maringues.

- Tous nos stationnements et passages piétons et autres signalisations ont été repeints.



- Dans le cadre de l'association foncière, deux chemins ont été refaits par l'entreprise Charrin pour la somme de 19.225,60 € TTC.



- Goudronnage dans notre centre ville par l'entreprise EUROVIA pour la somme de 37.004,24 € TTC pour les rues du Baraban, Grande Rue de la Charme, Côte des Chèvres, Impasse de la Charme.

- Projet d'éclairage public et enfouissement des réseaux : Rue du Faubourg d'Andou, Rue du Dourmillon, Rue de la Croix du Fût, Champ Raynaud, éclairage logements de l'OPAC ; soit 58 candélabres pour un coût de 82.224 € TTC - Réalisation en 2005.



- Convention avec France Télécom pour le réseau "Les Vaures" pour une charge communale de 1.980 € HT



# Opération du Faubourg d'Andoux



## Neuf pavillons faubourg d'Andoux

L'OPAC du Puy-de-Dôme conforte son patrimoine sur la commune de Maringues (une quarantaine de logements déjà), avec la réalisation de 9 pavillons rue du faubourg d'Andoux et rue de la Croix du Fût.

Ces logements (4 types 3 de 73m<sup>2</sup>, 4 types 4 de 83m<sup>2</sup>, 1 type 5 de 100 m<sup>2</sup>), disposant de jardin et d'un chauffage individuel au gaz, sont conçus par l'agence d'architecture FR. Ce sont des maisons accolées (sauf le type 5, situé à l'angle des deux rues), disposées en L autour d'un espace vert donnant sur le plan d'eau. L'utilisation de matériaux simples (tuiles, enduits...), les garages en bois, les façades différentes côté rue et côté plan d'eau, visent à intégrer au mieux les pavillons dans le site, en apportant toutefois un peu de diversité architecturale. Les réseaux, voiries et aménagements paysagers (coulée verte, cheminement piéton ...) sont pris en charge par la commune de Maringues, un partenariat indispensable à la qualité finale de l'opération.

Les maisons, dont la construction vient de commencer, devraient être livrées au troisième trimestre 2005, et seront gérées par l'agence Riom Combrailles de l'OPAC.

**Agence Riom Combrailles**  
20 rue de l'Hôtel de Ville  
63200 RIOM  
Tél. 04 73 64 72 72

# Echos de la Ligue contre le Cancer



## • Le comité du Puy-de Dôme change de tête

Après dix années passées à la présidence du Comité, le Docteur Raoul Reynaud a souhaité passer la main sans toutefois abandonner son poste au sein du conseil d'administration.

C'est le docteur Georges CHABANNE d'Issoire qui, élu le 1er juillet 2004, lui succède.

Le " Livre Blanc " qui vient de paraître retrace ces dix ans d'action. Le président et son conseil se sont consacrés au développement de la Ligue dans le département. Successeur du Professeur Lataix, le docteur Reynaud s'est attaché à étendre le réseau des délégués et des antennes sur l'ensemble du territoire. Il a poursuivi, voire amplifié l'action du Comité, que ce soit pour la prévention (PATACLOPE en direction des élèves de CM2 et maintenant 6e et 5e ), le dépistage organisé (cancer du sein depuis 1994, du côlon depuis 2004), le diagnostic (TEPSCAN) et une meilleure prise en considération du malade (équipes d'écoute, psychologue, esthéticienne).

Le docteur Reynaud a été avant tout l'instigateur et le promoteur de la souscription publique pour l'achat et l'installation du TEPSCAN au centre Jean Perrin. L'opération a été une incontestable réussite puisque, selon les prévisions les plus optimistes, il s'agissait d'obtenir 915 000 euros (6 000 000 F ) et que cette somme a été plus que doublée : 1 929 920 euros recueillis dont 1 835 213 euros versés au centre Jean Perrin.

Cette opération n'a pas freiné la générosité des donateurs, bien au contraire. Ils étaient 12 000 en 2003 et ils sont en augmentation de plus de 1000 pour le premier semestre de cette année.

## • L'antenne de Maringues et ses environs

Par les manifestations qu'ils organisent depuis 8 ans, les bénévoles de l'antenne contribuent, à leur modeste mesure, aux ressources de la Ligue. Ainsi en 2003 nous avons versé la somme de 7500 euros (près de 50 000 F). Mais surtout nous aidons à connaître et faire connaître les actions de la Ligue.

A noter que depuis cette année la commune de Limons est représentée au sein de l'antenne. La journée de marche du printemps qui s'y est déroulée a connu le plus grand succès de toutes.

La participation de plus en plus nombreuse à nos manifestations constitue une reconnaissance de notre action et un encouragement à poursuivre nos efforts.

### Calendrier prévu pour 2005

- 22 Janvier : concert à l'église de Joze avec " Les Enfants de la Limagne ".
- 24 Avril : journée de marche à Crevant-Laveine.
- 03 Septembre : après-midi de marche à Joze.
- 05 Novembre : repas dansant à Crevant-Laveine
- ▲ Une séance théâtrale est envisagée à Saint-André le Coq mais la date n'est pas arrêtée.

# L'église Saint-Etienne

La seconde phase de travaux relatifs à la restauration des façades a débuté fin septembre.

Le chantier est suivi par Monsieur VOINCHET, architecte en chef des Monuments Historiques et Monsieur VERDIER, Ingénieur du Patrimoine à la DRAC. Une réunion se tient une fois toutes les 3 semaines en leur présence, celle des entreprises et les représentants de la commission paritaire (Municipalité et Paroisse).

Dans un premier temps, l'entreprise COMTE (Maçonnerie - Pierre de Taille) a procédé aux installations de chantier : Mise en place de l'échafaudage - panneaux - clôture de protection...

Ensuite, elle a commencé à réaliser le piquage des enduits et la dégradation des joints de pierre. Dans le même temps, les grilles métalliques ont été enlevées.

Le nettoyage des façades a eu lieu par un procédé de micro abrasion.

Les vitraux de l'abside et des chapelles rayonnantes ont été déposés par l'entreprise MAURET. Il a été également convenu de supprimer la bande basse des vitraux de l'abside afin de permettre de rehausser l'appui des fenêtres, de manière à ce que l'eau s'écoule correctement sur la toiture en tuiles.

Ces travaux d'importance, vont se poursuivre pendant plusieurs mois.



## MOTS CROISÉS - SOLUTION N°40

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	
1	G	I	L	B	E	R	T	A	G	I	E	R		E	M	U	
2	R		I	Q		E	L		T	A	N	N	E	R			
3	A	R	B	A	L	E	T	R	I	E	R		I	F	S		
4	M	I	E		I	R		E	S	M	E	R	A	L	D	A	
5	M	A	R	I	N	G	O	I	S	E	S			A	A		
6	A		A	T			U	N	E	S		P	O	M	M	E	
7	T	A	T	E	M	I	T	E	S			P	A	L	M	E	R
8	I		I		O							L	I	L	A	S	
9	C	R	O	Q	U	E	M	I	T	A	I	N	E			O	
10	A	N	N	U	E	L		R	O	B					B		
11	L			E	T		P	U	N	I	T	I	O	N	S		
12		W	A	S	T	R	I	N	G	U	E			U	A	E	
13	M	I		T	E	E				R	E	T	A	N	G		
14	I	N	D	I	S	T	I	N	C	T	E	M	E	N	T		
15		C	I	O		R			O		Y	U	C	C	A	S	
16	C	H	A	N	T	O	U	R	N	E	R		K	A	L	I	

## MOTS CROISÉS - N° 41

### HORIZONTALLEMENT :

- 1 - RUE DE MARINGUES TEMOIN D'UN DRAME DE L'INTOLERANCE/
- 2 - CIRCUIT/FIN D'INFINITIF/A L'ENVERS PARTISAN/
- 3 - NOTE/C'EST DANS LE NOBLE ART/ PRETRESSE D'HÉRA/
- 4 - REFUS OUTRE MANCHE/RESSUI/POSSESSIF/PHONETIQUE-MENT SUFFISANT/
- 5 - TOUT SEUL/INVERSE NOBLE/ROUE A GORGE/JAMAIS ANCIEN/

- 6 - NOBLE ESPAGNOL/REMARQUE/SOUVERAIN/
- 7 - PREMIER A ROME/576 METRES/L'INTENSITE/
- 8 - FIGURE D'ACROBATIE AERIENNE/INVERSE LA TERRE/ENLEVA/
- 9 - COMMANDANT BRITANNIQUE ENCRIMEE/
- 10 - CHANT LITURGIQUE/ESPECE ANIMALE/
- 11 - C'EST UN MAGASIN/INDISPENSABLE/PREFIXE/
- 12 - TERRE LIBRE/TRES REGARDÉE/FAMILIER/
- 13 - ARROSE DINAN/GRAIN DE BEAUTÉ/
- 14 - SORTI/POUR NETTOYER/NOTE/
- 15 - FETICHE/ORGANISATION EXTREMISTE/
- 16 - DECISION AFFIRMEE/SYMBOLE CHIMIQUE DE L'EUROPIUM/

### VERTICALEMENT :

- A - SPECIFICITÉ DU GIBIER/IL ARRIVE BIENTÔT/
- B - PEUT SE FAIRE A LA MAIRIE/TRANSPERCE/
- C - INVERSE CUBE/INTERJECTION/AU REVOIR/
- D - A PAYER/COURONNÉE/SIEGE/LAIZE/
- E - FIN D'INFINITIF/FRAUDE/ATTEINDRE/
- F - AUSSI POISSON/FIN AUX ECHECS/
- G - PLAT ESPAGNOL/PRENOM HECTOR/
- H - MIEUX QUE LE SABIR/CONDIMENT PIQUANT/AGENT SECRET/
- I - COMME ARTABAN/A NOUS/
- J - VAGABONDER/APRES-CI/
- K - S'APPLIQUE AU PRECEDENT/FONDATEUR DE L'ORATOIRE/
- L - PEU APPRECIÉ DES GOURMETS/PEUT ETRE ARGENTIN/
- M - COMPAGNIE AERIENNE/FAIT SON SERVICE MILITAIRE/
- N - TRES APPRECIÉ DES GOURMETS/
- O - DOUCEMENT DANS LA BOTTE/GUILLAUME D'ORANGE/
- P - LANGUE D'OC/UTILISE/

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
11																
12																
13																
14																
15																
16																

# Le Recensement en 2005



Toute la population vivant à MARINGUES sera recensée à compter du 20 janvier 2005

Depuis Janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE ; Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10.000 habitants.

Les communes de moins de 10.000 habitants, comme Maringues, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10.000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

**MARINGUES fait partie du groupe de communes recensées en 2005.**

A partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à la mairie.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats de recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [insee.fr](http://insee.fr) à partir de septembre 2005

*Invitation*

*La mise en service de la Médiathèque dans l'Hôtel des Ducs de Bouillon est prévue le Samedi 18 décembre 2004.*

*Les Maringois et Maringaises  
sont conviés à l'inauguration qui aura lieu à 11 heures  
suivie de la journée Portes ouvertes de 12 h à 17 heures*